



FLIXECOURT

Les Francs Pêcheurs de Flixecourt

35, rue Roger Godard - Mairie de Flixecourt - FLIXECOURT

Tél. : 06-14-38-31-58 (tel:06-14-38-31-58) - Fax : 06-14-38-31-58 - Email : evelyneduhayon@hotmail.fr

(mailto:evelyneduhayon@hotmail.fr)

http://aappmaflixecourt.jimdo.com/ (http://aappmaflixecourt.jimdo.com/)

Fiche APPMA



Présentation

L'association "Les Francs Pêcheurs de Flixecourt" vous propose de pêcher dans la vallée de la Somme sur des parcours en rivière de première catégorie situés sur la Nièvre ainsi que sur trois étangs.

L'ensemble des parcours n'est pas réciproitaire.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 2,6 kms

- La Nièvre

Etangs : 10 hectares

- Etang la Fontaine

- Le Petit Etang

- Grand Etang

L'association vous propose de la pêche aux blancs, de la pêche aux carnassiers, de la pêche à la carpe de jour et de nuit ainsi que de la pêche à la truite.

Vous aurez également accès à un carpodrome avec pêche en No-Kill.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'APPMA.

Membres du bureau

Président

COLANGE Joël

Vice-Président

CHARPENTIER Jean

Trésorier

DUHAYON Michel

Secrétaire

DUHAYON Evelyne

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Pêche aux salmonidés

Pêche à la carpe de nuit

Services

Aire de pique-nique

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	-	94.00€	33.00€	41.00€	7.00€	16.00€	36.00€

OPTIONS

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Réglement

1^{er} Catégorie :

Jours de pêche autorisés : Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés.

Taille de capture 25 cm et 5 prises par jours de pêche.

2^{ème} Catégorie :

Taille de Capture : Brochet 60 cm et Sandre 50 cm.

Anguille : Voir l'avis Préfectoral Pêche

Nombre de Cannes autorisées sauf CARPODROME : 4 cannes dont 2 aux Carnassiers

Carpe de nuitCarpe de nuit uniquement sur le grand étang, remise à l'eau immédiate des captures. : EN NO KILL

- Autorisée sur tout le tour du Grand Étang

- Appâts Végétaux Uniquement, Bateau amorceur autorisé, feu au sol interdit.

- Ouverture toute l'année, présence auprès des cannes obligatoire.

Merci de votre compréhension et merci de respecter les autres pêcheurs ainsi que les autres utilisateurs quel qu'il soit MERCI